



Code postal 10190
Téléphone/Fax 03 25 70 31 49



Extrait du procès-verbal
constatant l'état d'abandon
de concessions perpétuelles

Le Maire de la commune de Bucey-en-Othe (Aube),
Aujourd'hui, sept mars deux mille dix-neuf à 14h00,
Nous, Pascal DESROUSSEAUX, Maire et Nicole BARD, Adjoint au Maire de la commune de Bucey-en-Othe,
agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code Général des Collectivités territoriales, et en
conformité avec l'avis en date du 7 février 2019, régulièrement publié,
Nous sommes transportés au cimetière communal,
Avons fait les constatations de l'état d'abandon dans lequel se trouvent les concessions ci-dessous indiquées,
lesquelles ont plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte des actes de notoriété et des actes de
concession.

- | | |
|-----------------------|--|
| - Concession 15 | RONZAIN |
| - Concession 39 | PRIEUR |
| - Concession 55 et 56 | BOGLI Arthur |
| - Concession 57 | VINCENT-PICOT JONQUIERES (retrait de la procédure) |
| - Concession 97 | GAMBEY |
| - Concession 98 | MICHEL |
| - Concession 120 | Famille Inconnue |
| - Concession 124 | Famille Inconnue |
| - Concession 167 | MARCHAIS |
| - Concession 298 | Famille Inconnue |

Aucun acte d'entretien n'ayant été effectué, une aggravation de l'état de ces concessions est observée depuis le premier constat d'abandon dressé le 4 juin 2015, et qui a fait l'objet des formalités de publicité prévues par la loi.

Monsieur le Maire précise que la commune s'est engagée à entretenir la concession Picot-Jonquière, conformément à la délibération du 2 décembre 1980. Cette concession a donc été nettoyée et réparée. Monsieur le Maire décide donc qu'elle ne doit plus figurer dans la liste des tombes en état d'abandon.

De ces constatations dont il résulte que lesdites concessions ont cessé d'être entretenues et se trouvent en l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé présent procès-verbal qui a revêtu de notre signature, ainsi que celle de Madame Nicole BARD, Adjoint au Maire de Bucey en Othe.

A Bucey-en-Othe,
Le 7 mars 2019.

Pascal DESROUSSEAUX,
Maire de Bucey en Othe

Notification affichée : au cimetière – à la mairie – sur le site internet de la commune

Nicole BARD,
Adjoint au Maire de Bucey en Othe.